

DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-13

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Étaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. VILLIERE Noel, LEVERT Joel, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, MAROT-DECAEN Michel, MARTIN Éric, VINCENT Didier, BACHELOT Benoit, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel.

Absent(s) excusé(s): DECLOMESNIL Alain, BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit, CHANU Hervé et MASSON Christophe.

Absent(s): MM COUPEAUX Alain, CHATEL Richard et LECHERBONNIER Alain.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 02 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. MAROT-DECAEN Michel

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

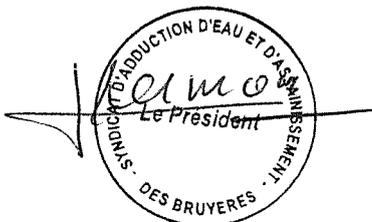
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11/02/2021

Le Président propose l'approbation du procès-verbal de la réunion du 11 février 2021 et demande s'il y a des remarques.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la réunion du 11 février 2021.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*

*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES**

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-14

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. VILLIERE Noel, LEVERT Joel, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, MAROT-DECAEN Michel, MARTIN Éric, VINCENT Didier, BACHELOT Benoit, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel.

Absent(s) excusé(s): DECLOMESNIL Alain, BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit, CHANU Hervé et MASSON Christophe.

Absent(s): MM COUPEAUX Alain, CHATEL Richard et LECHERBONNIER Alain.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 02 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. MAROT-DECAEN Michel

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

**REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES SERVICES EAU ET
ASSAINISSEMENT COLLECTIF : MODIFICATION DE LA CLE DE
REPARTITION**

Le Président informe le Comité Syndical que, par délibération n° 2018-053 du 30 novembre 2018, il a été décidé de mettre en place une clé de répartition pour faire supporter au service « Assainissement collectif » certaines dépenses jusqu'à présent prises en charge par le service « Eau Potable ».

Cette clé de répartition avait été fixée à hauteur de 25% des dépenses destinées au service « Assainissement collectif » et prenant en compte pour le calcul les articles suivants :

- **Chapitre 011** : articles 6064, 6066, 6132, 6135, 61551, 61558, 6156, 6161, 6168, 6184, 6225, 6236, 6237, 6248, 6251, 6257, 6261, 6262, 627, 6281, 6287, 6288, 63512 ;

- **Chapitre 012** dans sa totalité ;

- **Chapitre 65** : articles 6531, 6533, 6535, 658.

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

ID : 014-200062446-20210311-D_EAU_2021_14-DE

Le Comité Syndical a délibéré à nouveau sur cette clé de répartition le 17 décembre 2019 (délibération n° 2019-031) pour baisser ce taux à 20%.

Le Président explique qu'après examen des chiffres de l'année 2020, le taux de 20% est surévalué. Le Président propose donc de baisser ce taux à 15%.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de :

- **FIXER** la clé de répartition à hauteur de 15% des dépenses destinées au service « Assainissement collectif » et prenant en compte pour le calcul les articles suivants :

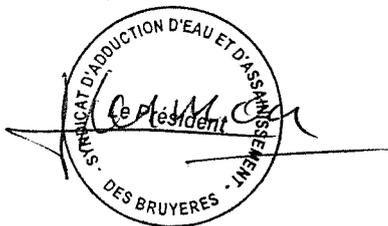
- Chapitre 011 : articles 6064, 6066, 6132, 6135, 61551, 61558, 6156, 6161, 6168, 6184, 6225, 6236, 6237, 6248, 6251, 6257, 6261, 6262, 627, 6281, 6287, 6288, 63512 ;
- Chapitre 012 dans sa totalité ;
- Chapitre 65 : articles 6531, 6533, 6535, 658 ;

- **METTRE EN APPLICATION** cette nouvelle clé de répartition dès 2021 en précisant que le reversement au budget Eau est calculé à partir des dépenses exécutées au fil du temps.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



DEPARTEMENT DU CALVADOS

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES**

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-15

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. VILLIERE Noel, LEVERT Joel, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, MAROT-DECAEN Michel, MARTIN Éric, VINCENT Didier, BACHELOT Benoit, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel.

Absent(s) excusé(s): DECLOMESNIL Alain, BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit, CHANU Hervé et MASSON Christophe.

Absent(s): MM COUPEAUX Alain, CHATEL Richard et LECHERBONNIER Alain.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 02 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. MAROT-DECAEN Michel

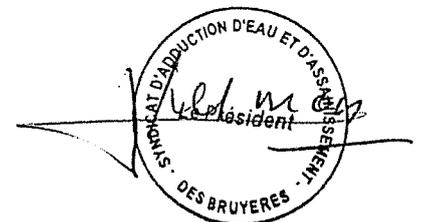
Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

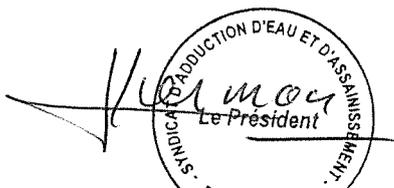
Le Président présente le rapport d'orientation budgétaire de l'année 2021.

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, approuve le rapport d'orientation budgétaire de l'année 2021, annexé à la présente.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*



Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le



ID : 014-200062446-20210311-D_EAU_2021_15-DE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

ANNEE 2021

Conformément à l'article L2312-1 du code général des Collectivités territoriales qui impose aux communes de plus de 3 500 habitants, ainsi qu'à leurs établissements publics comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, un débat d'orientation budgétaire obligatoire au cours de la phase préparatoire du budget,

Conformément à l'article 107 de la loi du 7 août 2015 (loi Notre) qui impose aux communes concernées, en plus du rapport sur les orientations budgétaires, une délibération spécifique suite à l'examen de ce rapport, et pour les communes de plus de 10 000 habitants et leurs établissements publics de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, que ce rapport comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et dépenses du personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail),

le Président du syndicat des Bruyères a donc obligation de présenter au Comité Syndical un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la gestion de la dette ainsi qu'une présentation de la structure et des effectifs.

Le formalisme relatif au contenu de ce rapport, à sa transmission et à sa publication reste à la libre appréciation des collectivités en l'absence de décret d'application. Le rapport doit néanmoins contenir les informations prévues par la loi, être transmis au représentant de l'Etat et être publié.

I – LA STRUCTURE

Le Syndicat des Bruyères gère la compétence Eau et Assainissement sur un périmètre de 6 communes regroupant 8 400 abonnés en Eau et 1 900 en Assainissement.

Au 1^{er} janvier 2021, la structure comporte 11 salariés : 1 directeur technique, 1 responsable administrative, 1 assistante de direction, 1 secrétaire de direction, 1 chargée de clientèle, 3 techniciens et 3 agents techniques. Le syndicat va recruter un technicien SIG au 1^{er} mars 2021 après une vacance du poste de plusieurs mois.

SERVICE EAU

II – LE BUDGET EAU

A- FONCTIONNEMENT

Les Dépenses de Fonctionnement

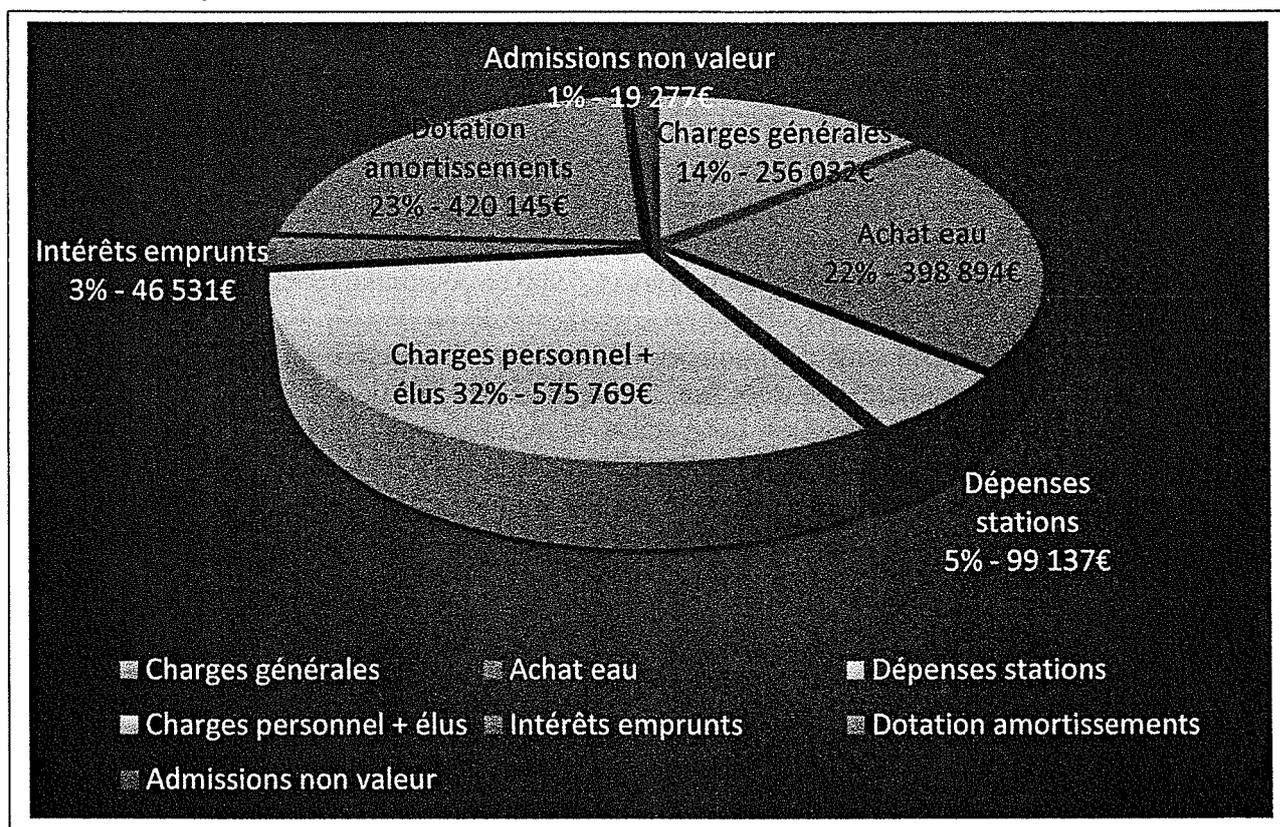
La crise sanitaire présente depuis le début de l'année 2020 n'a que peu impacté le fonctionnement du syndicat. L'équipe technique a fonctionné de façon restreinte pendant quatre semaines en mars 2020. Le personnel administratif, quant à lui, était en télétravail durant cette période.

D'un point de vue informatique, le syndicat a dû investir dans un serveur (pour un coût de 8 635,41€ HT) afin de pallier les défaillances qui se manifestaient de plus en plus avec le précédent.

Aussi certains ordinateurs devaient être remplacés. Compte tenu des directives gouvernementales incitant la mise en place du télétravail, il a été décidé d'équiper l'ensemble du personnel administratif, le directeur technique et le technicien SIG d'ordinateurs portables (pour un coût de 9 633.68€ HT).

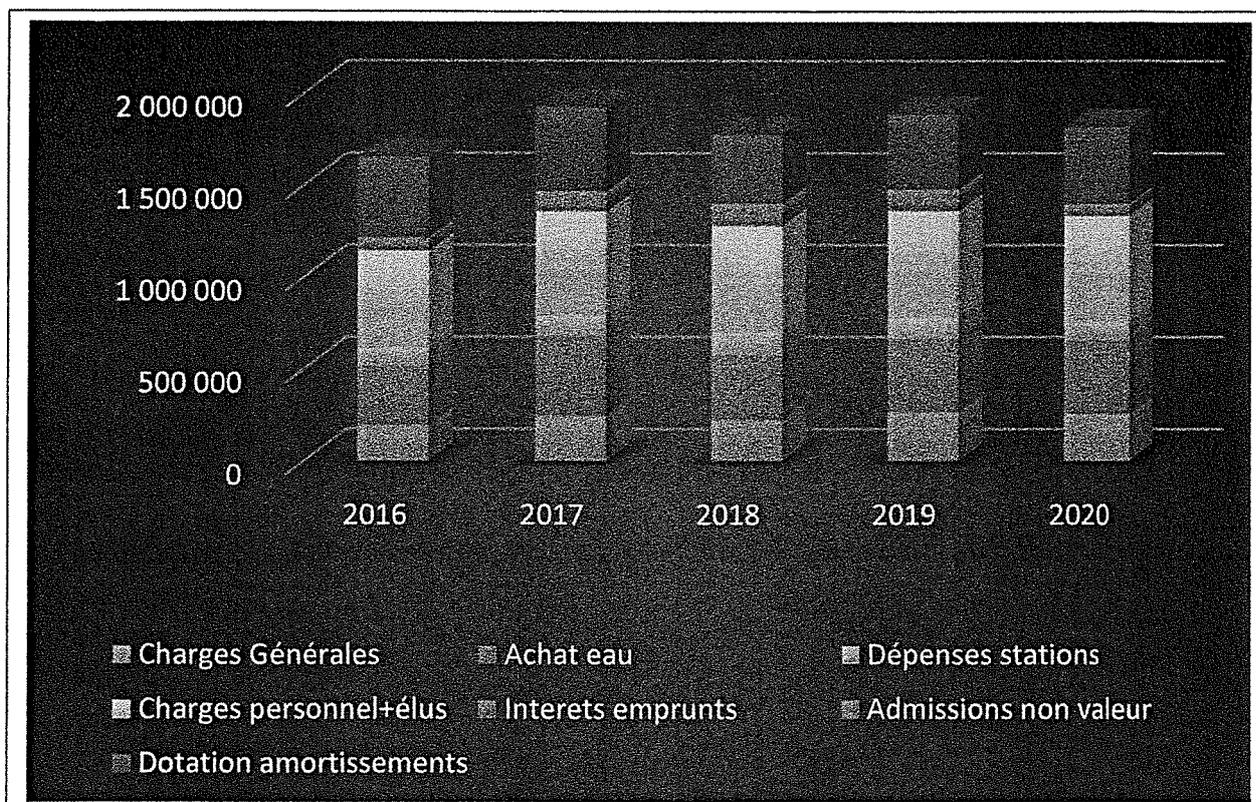
Parallèlement, le syndicat a acheté, via l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics), des masques, du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes ainsi que des gants pour un montant de 5 545€ HT.

REPARTITION DES DEPENSES 2020



Il faut noter une baisse sur le poste des télécommunications : sur deux années, une économie d'environ 25 000€ a été effectuée, passant ainsi d'environ 40 000€ à 15 000€. Cette baisse devrait continuer en 2021.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2016



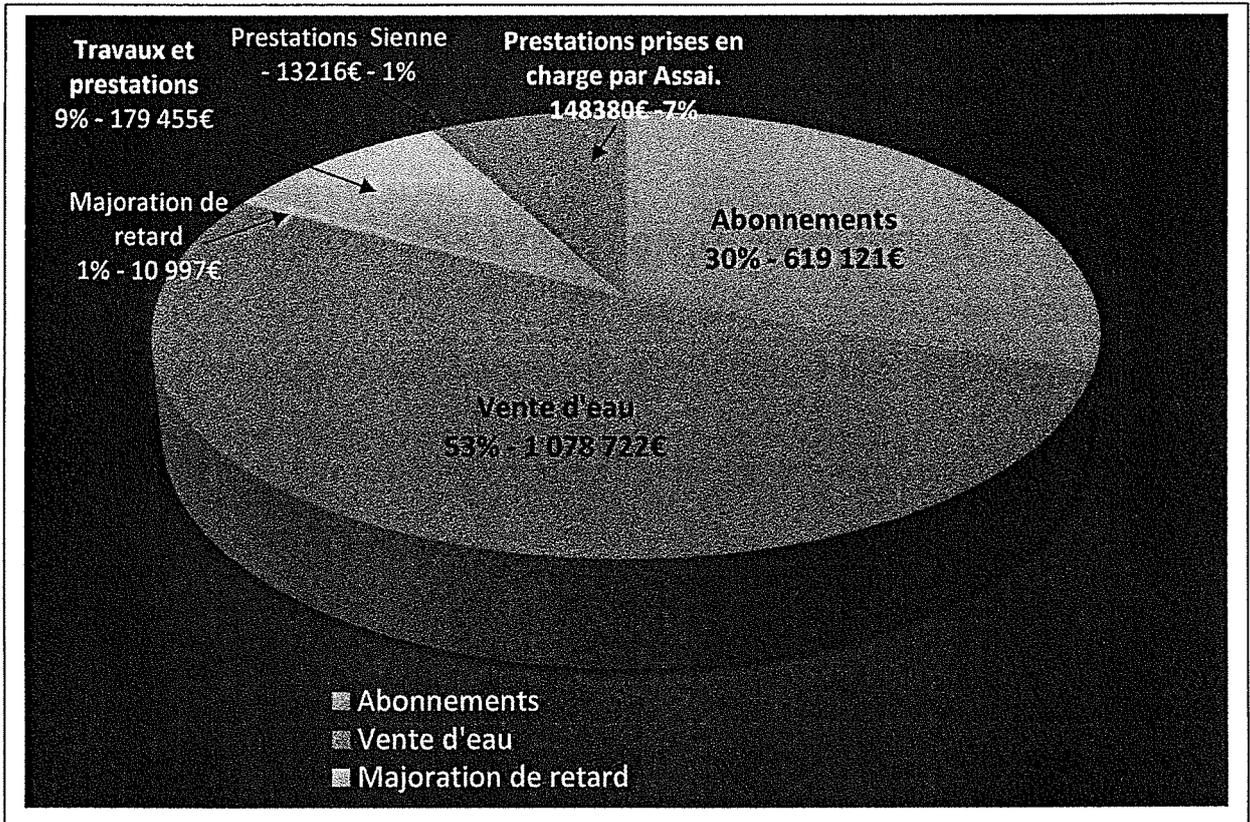
L'année 2020 se manifeste par une baisse des intérêts d'emprunts (due à l'extinction de prêts) et une baisse également des admissions en non valeurs/créances éteintes.

Les Recettes de Fonctionnement

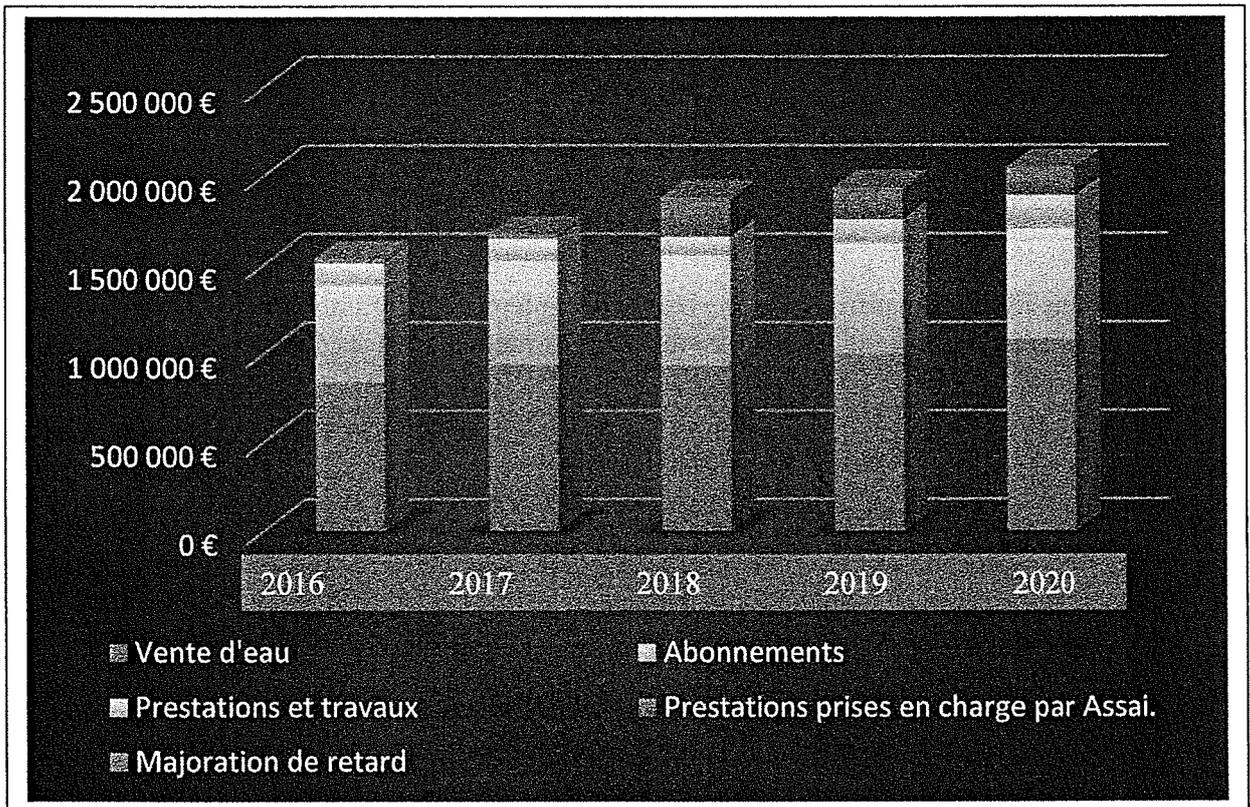
Les recettes de l'année 2020 sont en hausses marquées de façon significative par certains postes. En effet, les recettes émanant du poste « Travaux et prestations » ont augmenté s'expliquant par les travaux réalisés essentiellement dans le cadre de la défense incendie des communes (mesures et remplacement de poteaux incendie, réalisation de branchements d'eau pour bâches incendie...).

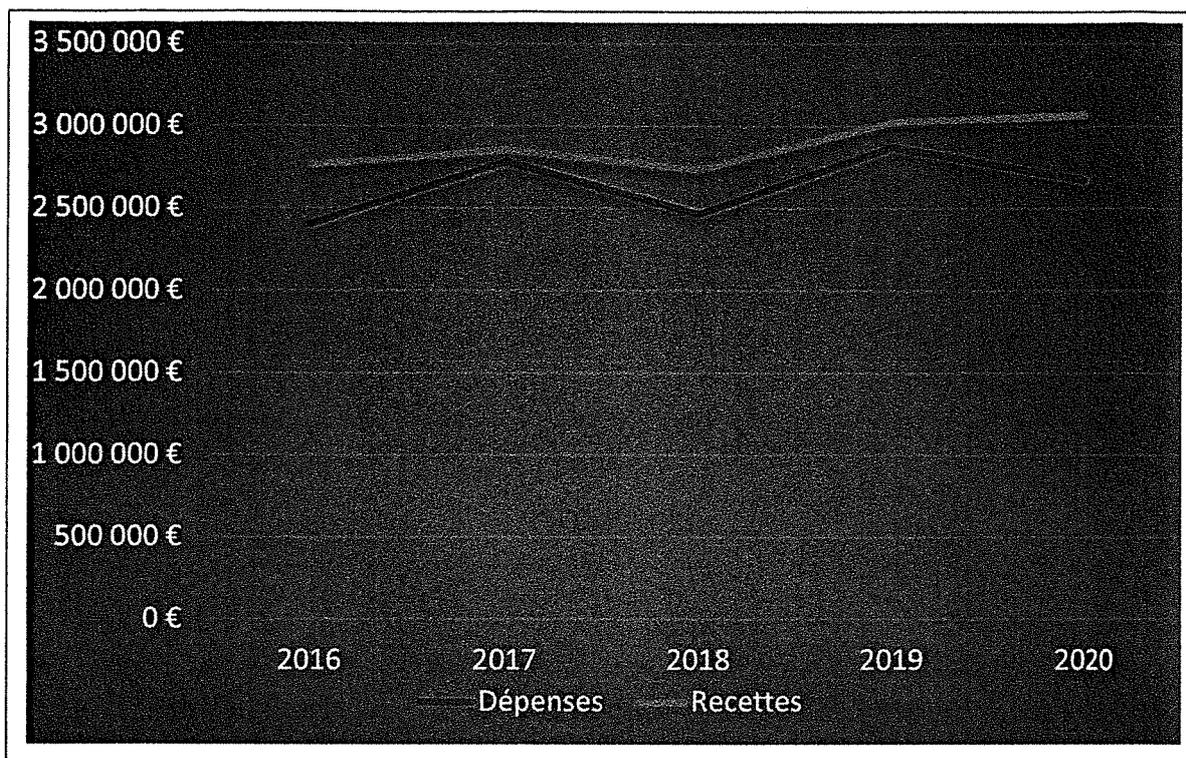
Le deuxième poste ayant connu une augmentation est celui des ventes d'eau, augmentation probablement liée à la crise COVID et au confinement.

REPARTITION DES RECETTES 2020



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2016



BILAN GLOBAL DE FONCTIONNEMENT

Les pluies importantes au cours de l'hiver 2020-2021 permettent actuellement de restreindre les achats d'eau auprès de La Sienne. Toutefois, il faut rester vigilant pour les semaines à venir.

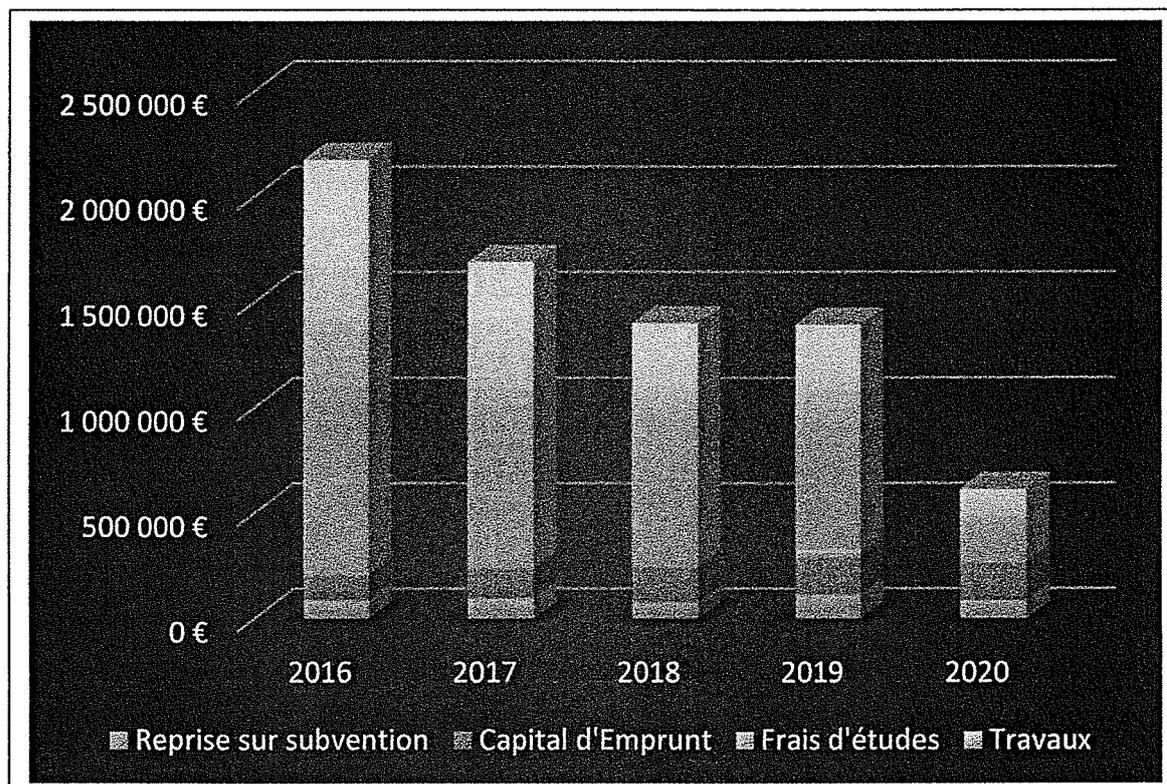
Rappelons que le syndicat des Bruyères importe 60% de son eau, mis en distribution, au syndicat de production de La Sienne, représentant environ un volume de 600 000 m³.

La mise en place de la supervision TOPKAPI et le passage des communications en tout IP (internet) devraient permettre au syndicat de poursuivre la diminution des frais de télécommunication.

B- INVESTISSEMENTS**Les Dépenses d'Investissement**

En 2020, le syndicat a terminé une tranche de travaux du programme pluriannuel 2017-2022 : la tranche conditionnelle n° 1 concernant le secteur La Noé à Campeaux s'est achevée au premier semestre.

Cette année 2020, bien que marquée par une baisse des travaux, s'est toutefois illustrée par la mise en route de l'étude portant sur le schéma directeur de l'Eau Potable.

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2016

En 2021, le syndicat des Bruyères effectuera deux tranches de travaux concernant le programme pluriannuel : la rénovation du bourg de La Ferrière-Harang et celle du bourg de Danvou La Ferrière.

D'autres travaux sont envisagés avec notamment le souhait de construire les nouveaux bureaux administratifs du syndicat à côté de l'atelier technique.

Le Syndicat va poursuivre son schéma directeur de l'Eau Potable. A la conclusion de cette étude, le syndicat sera amené à engager probablement une nouvelle phase de travaux à plusieurs millions d'euros.

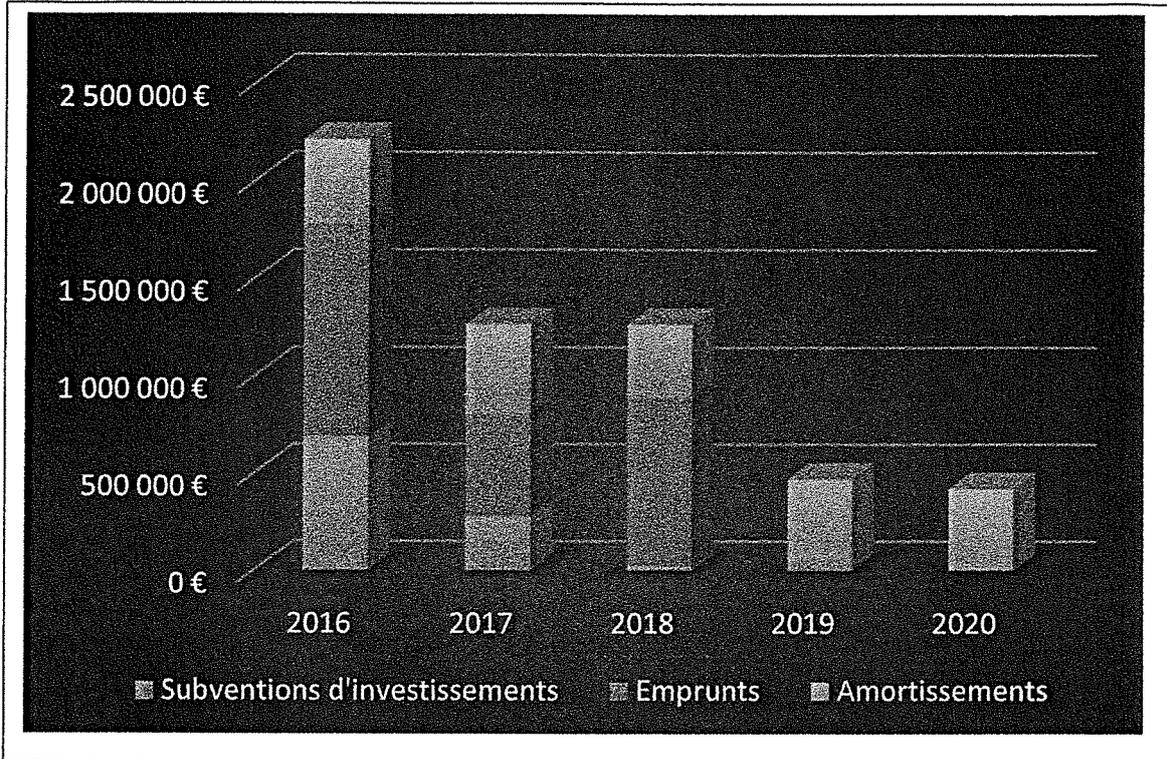
La réhabilitation totale du réservoir sur tour de La Graverie est prévue pour 2022.

Les Recettes d'Investissement

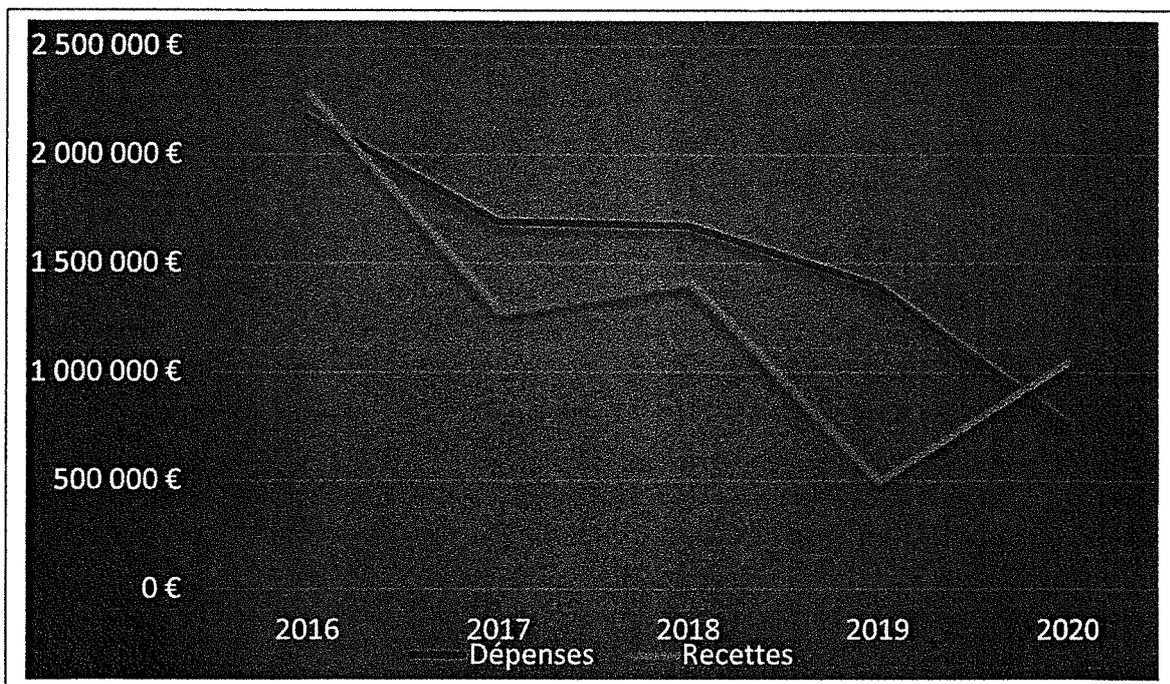
La baisse des travaux en 2020 se caractérise au niveau des recettes par une baisse des amortissements et surtout une absence des subventions d'investissement et d'emprunts (déjà marquée en 2019).

Les recettes étant basées sur l'amortissement, les subventions et les prêts, il faut rester vigilant à échelonner les investissements, pour minimiser l'impact des futurs prêts sur le budget Eau.

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2016



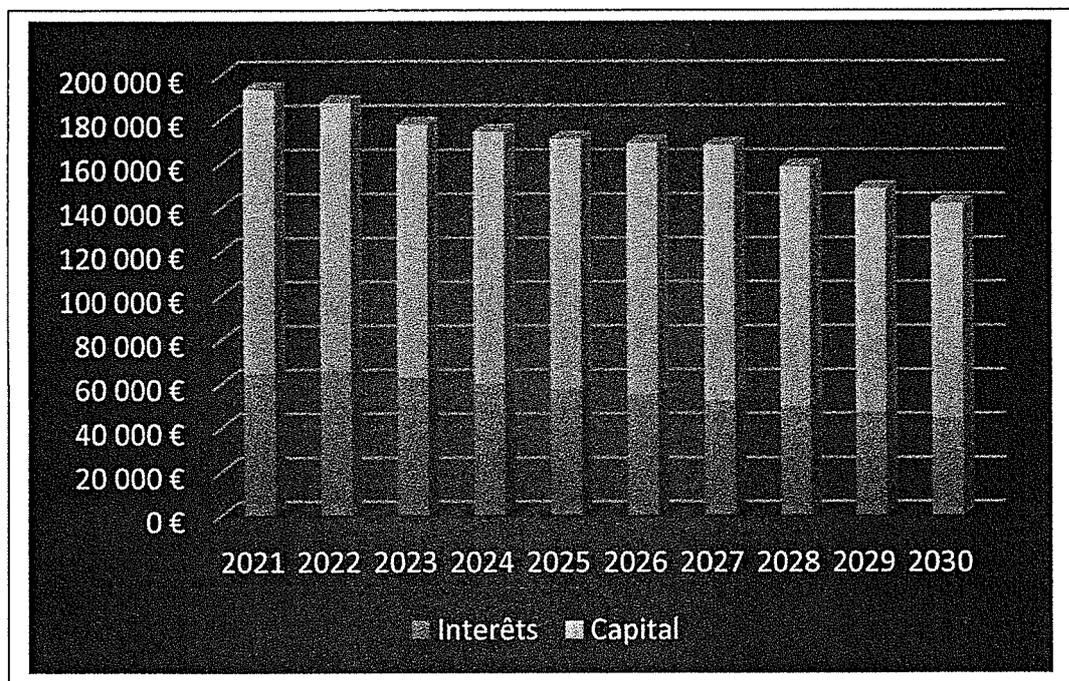
BILAN GLOBAL D'INVESTISSEMENT



C- ETAT DE LA DETTE

On constate une diminution de la dette marquée principalement, à partir de 2021, par la fin de deux prêts pour un montant de 8 200€ (intérêts + capital).

Si aucun emprunt n'a été contracté depuis 2018, il se peut qu'il y ait nécessité d'y avoir recours selon les investissements décidés.

ETAT DE LA DETTE A PARTIR DE 2021**D- PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS POUR LA PERIODE 2017-2024**

RENOUVELLEMENT CANALISATIONS EAU POTABLE 2017-2024			
TC2	2017-2018	LIAISON BURES CAMPEAUX	546 388,00 €
HORS PROGRAMME	2018	LIAISON LE TOURNEUR - LA FERRIERE HARANG	540 000,00 €
TC3	2019	MALLOUE	309 388,50 €
TC1	2019	CAMPEAUX NORD	260 911,73 €
AVENANT	2021	LA FERRIERE HARANG	180 000,00 €
AVENANT	2021	DANVOU	121 000,00 €
TC4	2023	BURES LES MONTS	411 396,50 €
TF1	2024	MONTCHAMP RD MAISONCELLES	484 559,58 €
TF2	2022	MONTCHAMP MAISONCELLES	277 155,55 €
Total EAU POTABLE			3 130 799,86 €

2021-2024	Maitrise d'œuvre programme pluriannuel	81 000,00 €
2022	Réhabilitation réservoir LA GRAVERIE	220 000,00 €

Comme cela a été signalé auparavant, le syndicat des Bruyères va entreprendre deux tranches de travaux du programme pluriannuel : la rénovation du bourg de La Ferrière-Harang et celle du bourg de Danvou La Ferrière, pour un montant d'un peu plus de 300 000€ HT.

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2021

Il est à noter que le financement des investissements dits annuels (compteurs, pièces de réseaux, petit matériel, véhicules, matériel de télésurveillance...) est réalisé par autofinancement.

Commencée en 2020, l'étude sur le schéma directeur de l'Eau Potable est subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau, tout comme l'est l'étude portant sur l'alimentation des aires de captage.

INVESTISSEMENTS EAU 2021

	EAU POTABLE	Montant	Subvention	
			taux de prise en charge	montant
RESERVOIR BENY BOCAGE	CLOTURES	4 500,00 €		
MESNIL AUZOUF	CLOTURES	5 500,00 €		
MONTBOSQ	CREATION REGARD POUR COMPTAGE	14 000,00 €		
	RENOUVELLEMENT GROS COMPTEURS	5 000,00 €		
MATERIEL TELESURVEILLANCE	RENOUVELLEMENT LS	5 000,00 €		
STATION	RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE	25 000,00 €		
COMPTEURS	SSO	35 000,00 €		
MATERIEL RECHERCHE FUITE	STETOPHON 04	1 200,00 €		
	AQUAPHON / CORRELATEUR AC200	12 400,00 €		
D3E	GPS SIG	20 000,00 €		
ATELIER	PIECES DE RESEAUX	50 000,00 €		
DANVOU	RENOUVELLEMENT CANALISATION BOURG	121 000,00 €		
LA FERRIERE HARANG	RENOUVELLEMENT CANALISATION BOURG	180 000,00 €		
SCHEMA DIRECTEUR	ETUDE	30 000,00 €	80%	24 000,00 €
	CAMPAGNE D'ANALYSE CVM	30 000,00 €	80%	24 000,00 €
	MODELISATION DU RESEAU	40 000,00 €	80%	32 000,00 €
	PGSSE	30 000,00 €	80%	24 000,00 €
ETUDE AAC	ETUDE	75 000,00 €	80%	60 000,00 €
MATERIEL	VEHICULE x 2	31 000,00 €		
	Sous-total investissements	714 600,00 €	Ss-total subv.	164 000,00 €
Total EAU POTABLE				550 600,00 €

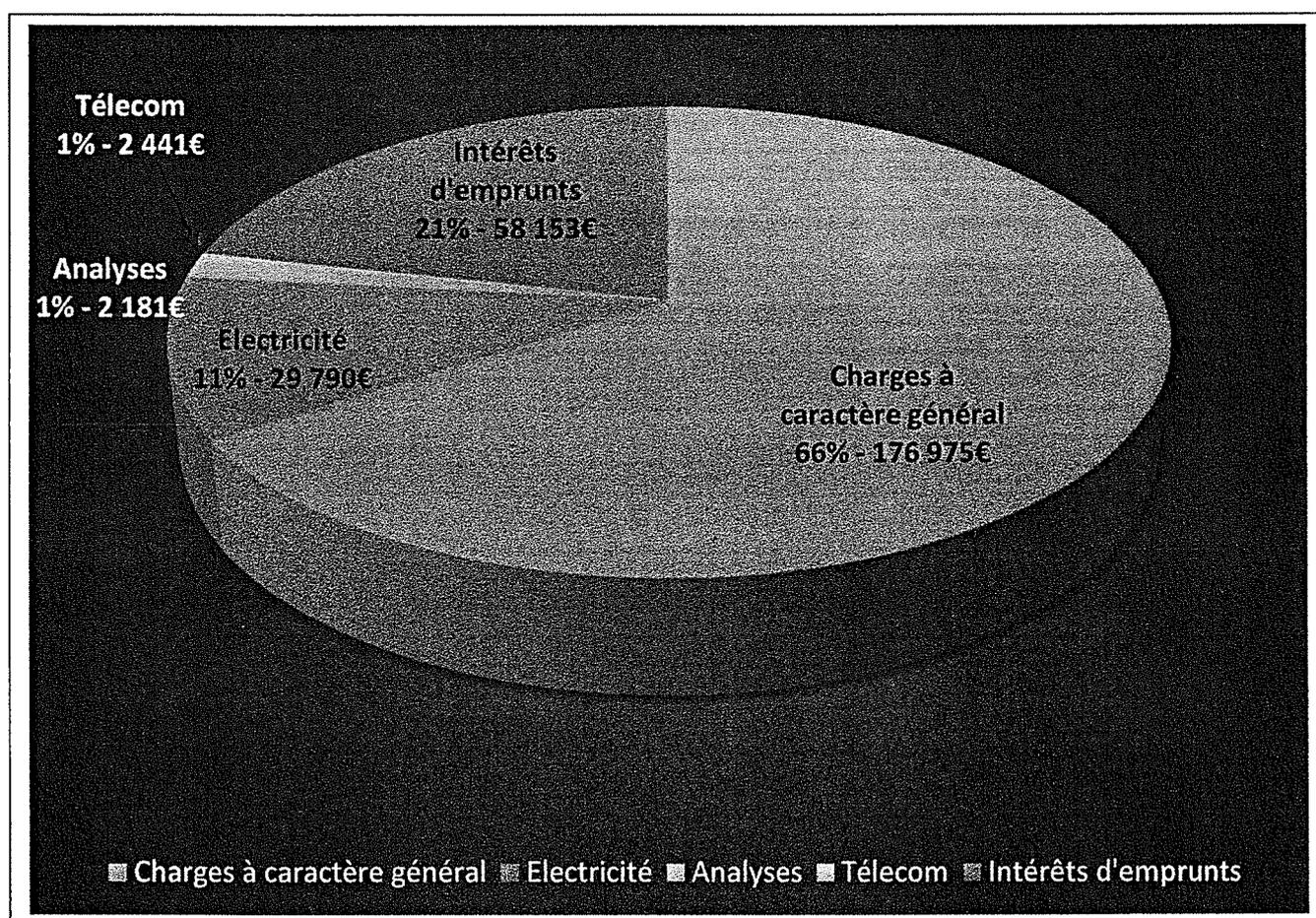
SERVICE ASSAINISSEMENT

III-LE BUDGET ASSAINISSEMENT

A- FONCTIONNEMENT

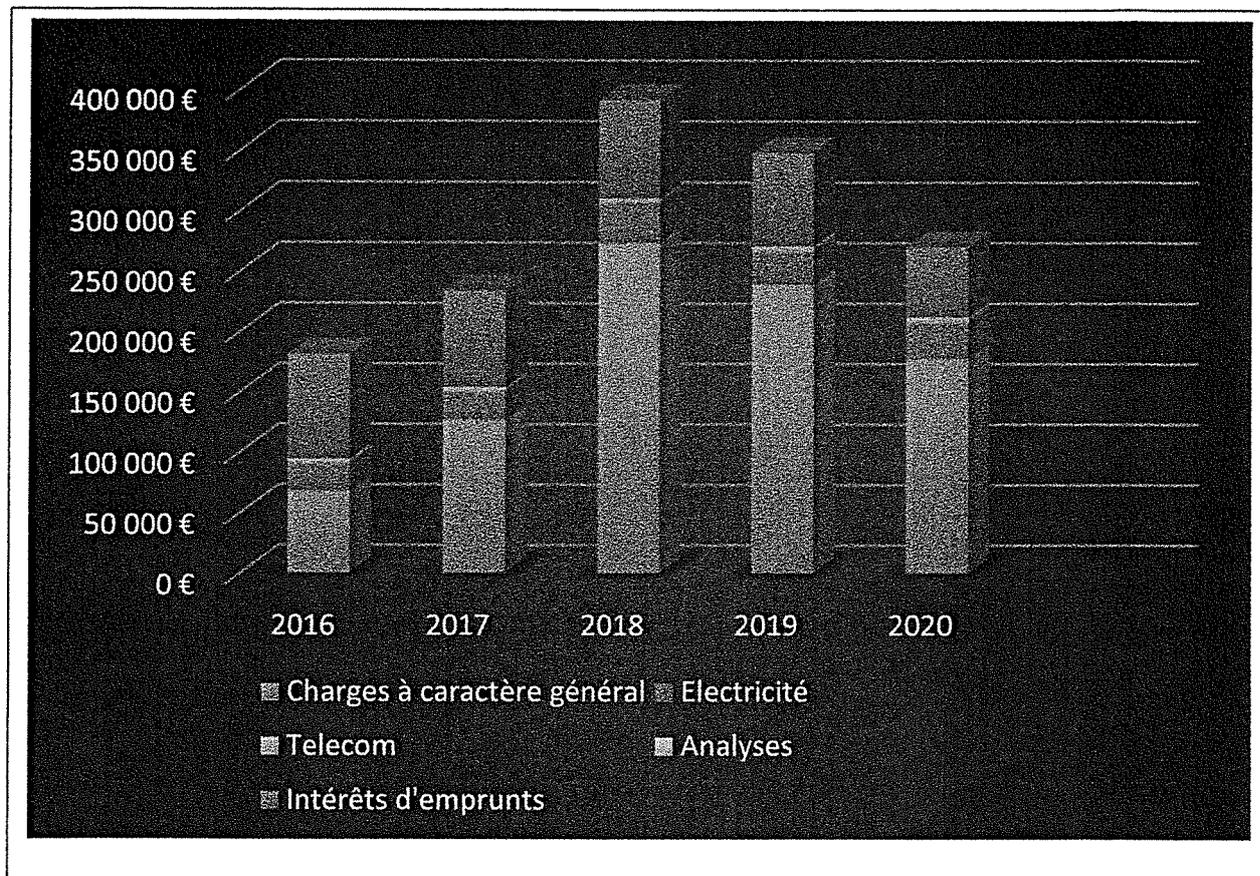
Les Dépenses de Fonctionnement

REPARTITION DES DEPENSES 2020



2020 marque la deuxième année consécutive de baisse des dépenses en fonctionnement. Cette baisse s'explique, entre autres, par la prise en charge par le budget Assainissement des frais émanant du budget Eau (frais concernant les charges salariales et les charges générales) qui est passée de 25% à 20% en 2019.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2016



Les Recettes de Fonctionnement

2020 se distingue par une augmentation des recettes d'assainissement à mettre en corrélation avec les ventes d'eau qui ont été plus importantes.

Il faut également souligner la présence d'une prime pour épuration que le syndicat a touché pour l'année 2018, d'un montant de 17 167.38€.

Rappelons que seuls peuvent bénéficier de la prime pour épuration les maîtres d'ouvrage publics ou privés des stations de traitement des eaux usées traitant une pollution d'origine domestique.

Pour qu'une station de traitement des eaux usées soit éligible à cette prime, il est nécessaire que :

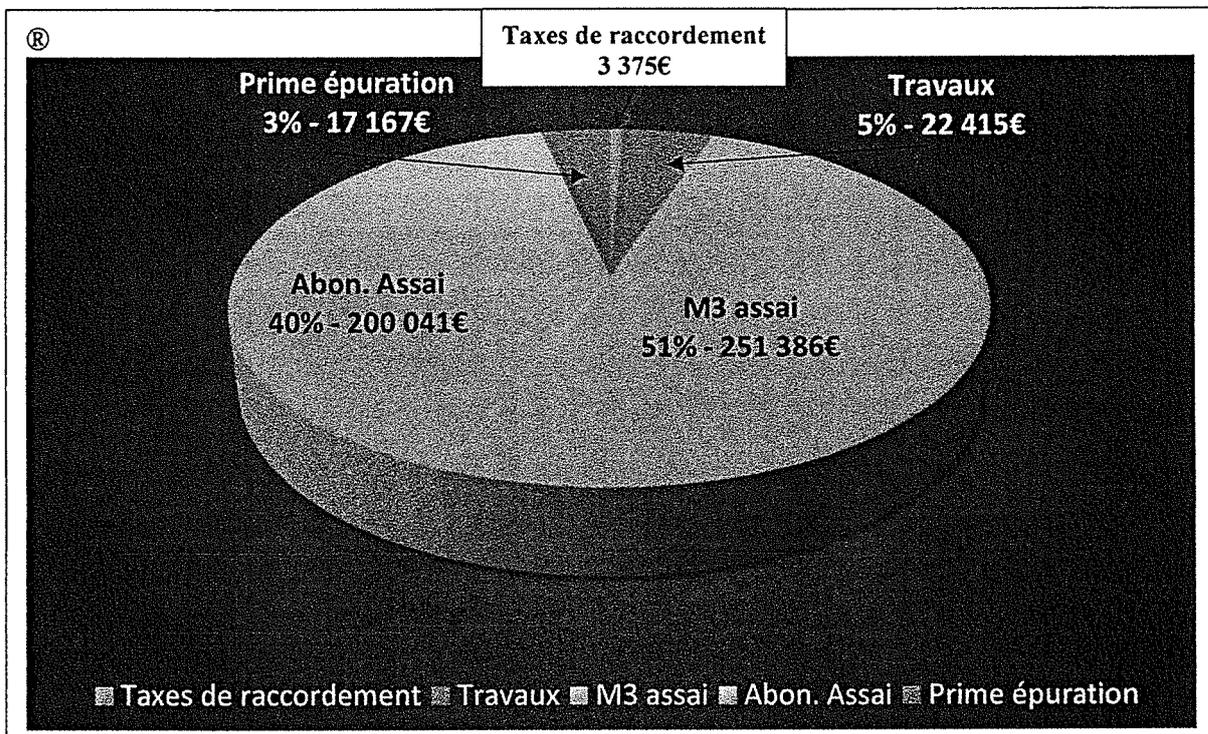
- la station soit conforme en équipement,

- un bilan réglementaire d'autosurveillance de la station ait été réalisé durant l'année d'activité,

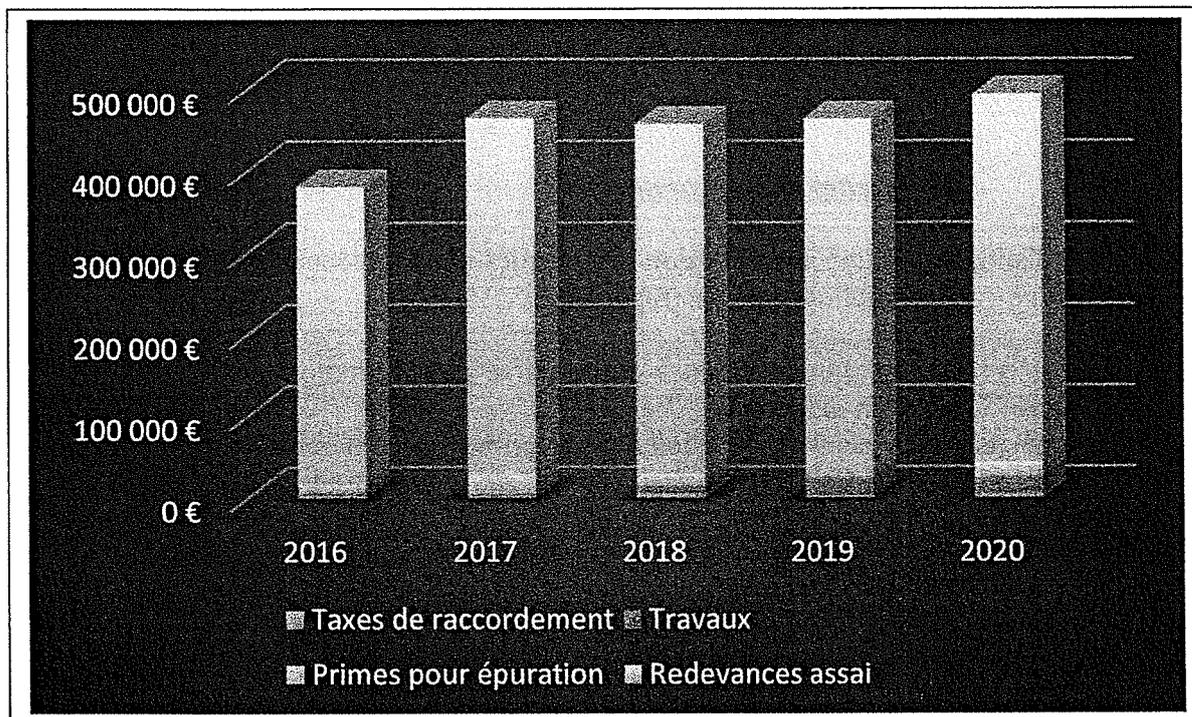
- le formulaire de demande de prime ait été renseigné et retourné à l'Agence de l'Eau avant le 1^{er} avril de l'année suivant l'activité.

Cette prime est calculée en fonction de la pollution domestique éliminée.

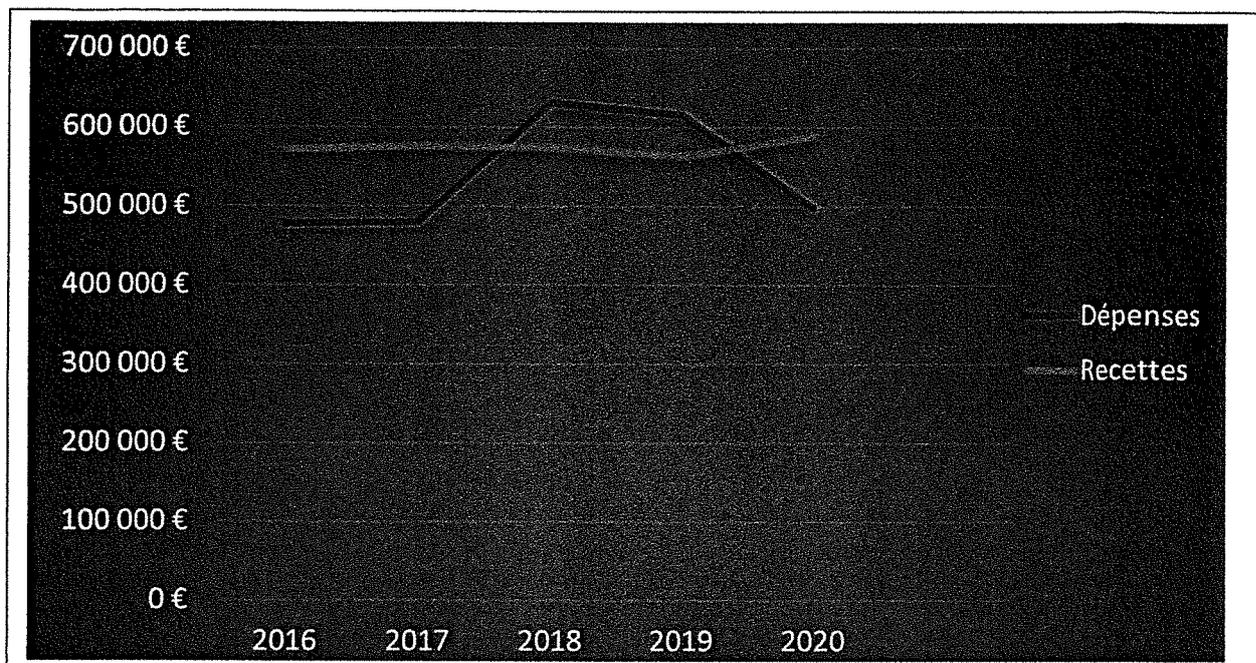
REPARTITION DES RECETTES 2020



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2016



BILAN GLOBAL DE FONCTIONNEMENT



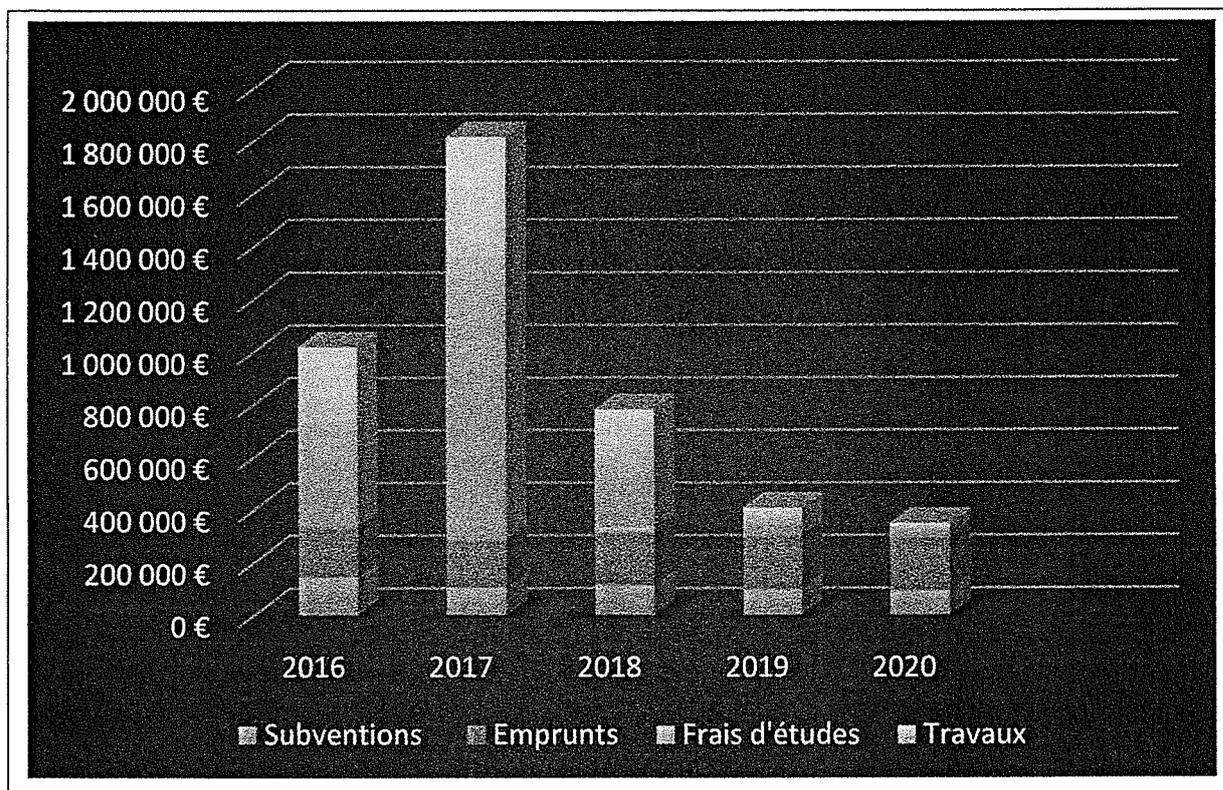
Alors que la baisse des dépenses continue en 2020, les recettes ont connu quant à elles une hausse dont l'explication est à mettre en corrélation avec la hausse des ventes d'eau, comme souligné précédemment.

Toutefois, dans le cadre de la lutte contre la contamination à la COVID 19, les boues issues du traitement des eaux usées ne peuvent plus être épandues avant une phase dite d'hygiénisation. Ainsi les boues de la station d'épuration de Bén-y-Bocage ont subi une déshydratation par unité mobile, avant d'être acheminées à St Pierre du Regard (dans l'Orne), dans un centre de compostage.

L'usage de ce procédé représente un surcoût dont une partie est prise en charge par l'Agence de l'Eau. En 2019, le prix du mètre cube des boues était de 2.15€ HT. Avec cette nouvelle obligation, le prix du mètre cube évacué augmente de 25€ HT.

L'hygiénisation des boues risque de s'inscrire dans le temps.

Par ailleurs, des tests à la fumée vont être réalisés afin de lutter contre les eaux parasites dans les réseaux d'assainissement présents sur les communes de Vassy, Bén-y-Bocage et La Graverie. Outre l'optimisation du système d'assainissement, la lutte contre les eaux parasites va permettre également de réduire les coûts de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du réseau et des installations.

B- INVESTISSEMENTS**Les Dépenses d'Investissement****EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2016**

L'année 2020 a été une année marquée par très peu de travaux. Toutefois quelques aménagements ont été effectués, notamment la création d'un chemin d'accès à la lagune de Bernières Le Patry.

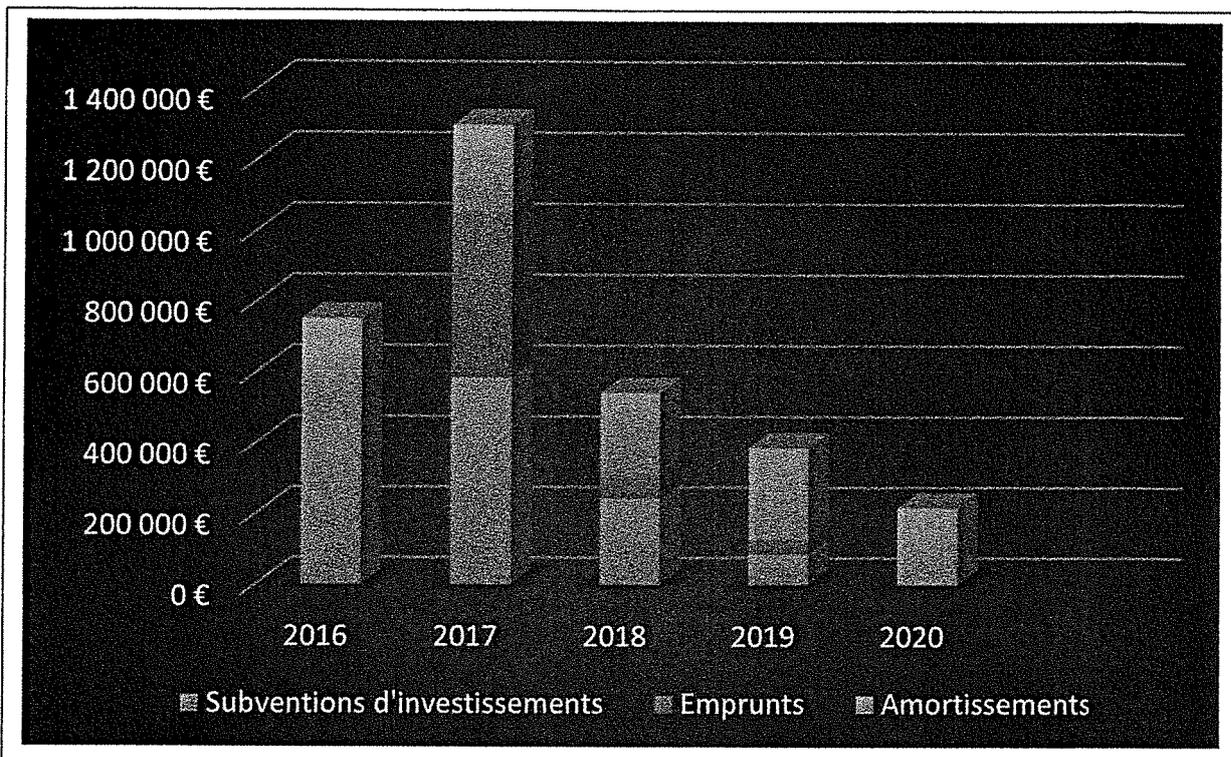
Il est à noter que depuis 2018, les travaux d'assainissement collectif sont moins importants.

Les Recettes d'Investissement

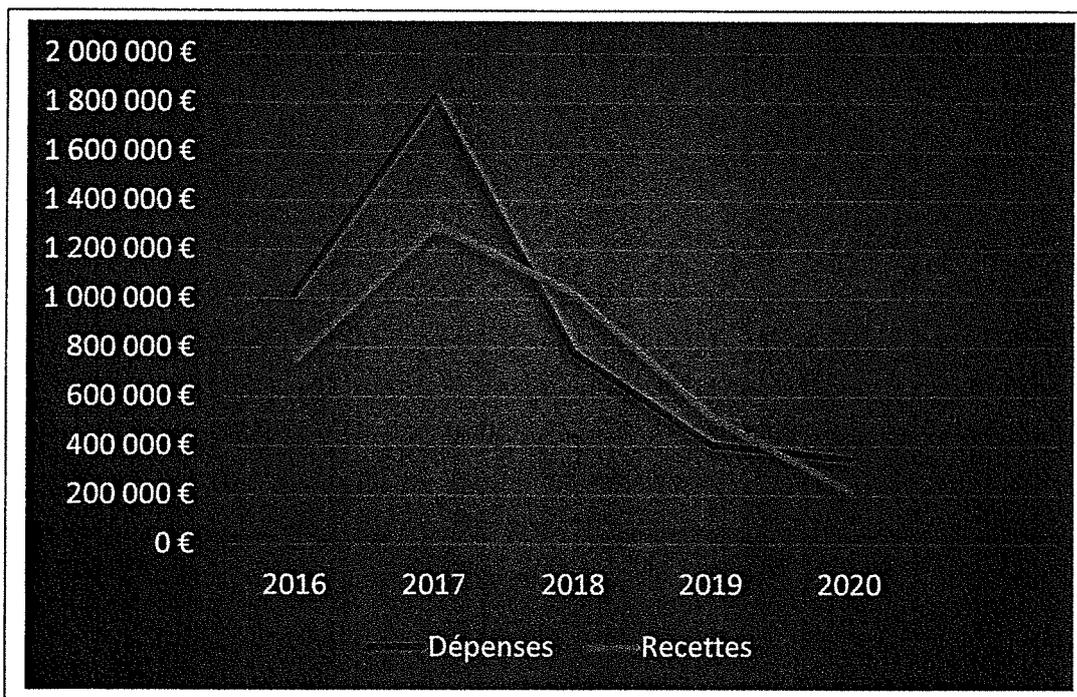
L'évolution des recettes d'investissement se fait au même rythme que celui des dépenses d'investissement. L'absence de travaux se manifeste par l'absence de subventions d'investissement.

Les recettes étant basées sur l'amortissement, les subventions et les prêts, il faudra être vigilant à échelonner les investissements, pour minimiser l'impact des futurs prêts sur le budget Assainissement.

EVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DEPUIS 2016



BILAN GLOBAL D'INVESTISSEMENT



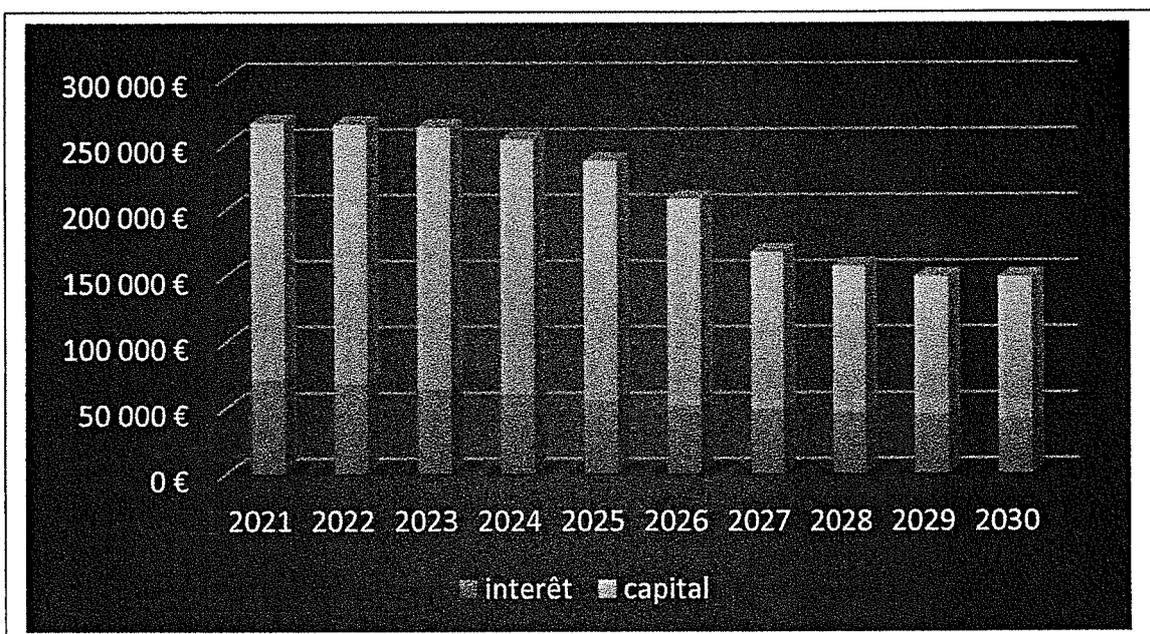
C- ETAT DE LA DETTE

La dette s'échelonne de façon constante jusqu'en 2025, année à partir de laquelle de fortes annuités arrivent à échéance tous les ans.

Il faut souligner que le prêt de la commune de Vassy, pour sa nouvelle station d'épuration, se terminera en 2027, le plus gros de tous avec une annuité en capital de 53 333,32 €.

L'extinction de certains emprunts permettra au syndicat d'envisager éventuellement des travaux.

ETAT DE LA DETTE A PARTIR DE 2021



D- PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS POUR 2021

ASSAINISSEMENT		
BERNIERES LE PATRY	CLOTURE	17 551,00 €
VISSOIX	REMISE EN ETAT RAMPE DE DISPERSION	5 200,00 €
MATERIEL TECHNIQUE	CAMERA RIGID 350	491,00 €
STEP VASSY	DEBITMETRE RECIRCULATION	10 000,00 €
VASSY	RESEAU EU ROUTE DE CONDE	30 000,00 €
SCHEMA DIRECTEUR	ETUDE	20 000,00 €
Total Assainissement		83 242,00 €

L'année 2021 est marquée par l'absence de travaux. Seuls des aménagements sur certains sites sont envisagés : pose d'une clôture à la lagune de Bernières le Patry, pose d'un débitmètre de recirculation à la station d'épuration de Vassy.

Malgré tout, un diagnostic des réseaux va devoir être lancé en 2021 pour se conformer aux demandes des services de l'Etat et être éligible aux subventions pour les futurs travaux.

L'objectif de cette étude diagnostique est de permettre au syndicat de disposer d'un document d'aide à la décision pour la gestion de son système d'assainissement. Si besoin, un programme d'actions pourra être conduit afin de corriger les dysfonctionnements.

Il faudra attendre les conclusions du futur diagnostic pour réaliser les travaux ciblés subventionnables.

Par ailleurs et malgré une capacité de financement faible, le syndicat aurait besoin de faire des travaux sur les réseaux d'eaux usées de Vassy, de Bény-Bocage et de La Graverie.

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le



ID : 014-200062446-20210311-D_EAU_2021_15-DE

DEPARTEMENT DU CALVADOS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES BRUYERES

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 2021-16

SERVICE EAU

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mmes BESSIN Irène et FERGANT Françoise.

MM. VILLIERE Noel, LEVERT Joel, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, LAFOSSE Jean-Marc, LEBIS André, MAROT-DECAEN Michel, MARTIN Éric, VINCENT Didier, BACHELOT Benoit, LOUIS Gilbert et SILLERE Michel.

Absent(s) excusé(s): DECLOMESNIL Alain, BROGNIART Frédéric ayant donné procuration à M. BACHELOT Benoit, CHANU Hervé et MASSON Christophe.

Absent(s): MM COUPEAUX Alain, CHATEL Richard et LECHERBONNIER Alain.

Nombre de délégués en exercice : 21

Date de convocation : 02 mars 2021

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de procurations : 1

Secrétaire de séance : M. MAROT-DECAEN Michel

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Après avoir approuvé le rapport d'orientation budgétaire de l'année 2021, les délégués syndicaux entament le débat afin d'arrêter les orientations budgétaires pour les budgets Eau et Assainissement de l'année 2021.

BUDGET EAU

PARTIE FONCTIONNEMENT

La crise sanitaire présente depuis le début de l'année 2020 n'a que peu impacté le fonctionnement du syndicat. L'équipe technique a fonctionné de façon restreinte pendant quatre semaines en mars 2020. Le personnel administratif, quant à lui, était en télétravail durant cette période.

D'un point de vue informatique, le syndicat a dû investir dans un serveur (pour un coût de 8 635,41€ HT) afin de pallier les défaillances qui se manifestaient de plus en plus avec le précédent.

Aussi certains ordinateurs devaient être remplacés. Compte tenu des directives gouvernementales incitant la mise en place du télétravail, il a été décidé d'équiper l'ensemble du personnel administratif, le directeur technique et le technicien SIG d'ordinateurs portables (pour un coût de 9 633.68€ HT).

Parallèlement, le syndicat a acheté, via l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics), des masques, du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes ainsi que des gants pour un montant de 5 545€ HT.

Débat

Monsieur MARTIN souligne que la somme consacrée à l'achat de protection contre la COVID 19 est importante.

Le Directeur technique explique qu'un stock de masques et de gel a été constitué pour pallier au manque, en précisant que le changement de masques par les agents du service technique peut-être important en fonction des tâches effectuées (chaque intervention chez les abonnés nécessite un nouveau masque...).

Il faut noter une baisse sur le poste des télécommunications : sur deux années, une économie d'environ 25 000€ a été effectuée, passant ainsi d'environ 40 000€ à 15 000€. Cette baisse devrait continuer en 2021.

La mise en place de la supervision TOPKAPI et le passage des communications en tout IP (internet) devraient permettre au syndicat de poursuivre la diminution des frais de télécommunication.

L'année 2020 se manifeste par une baisse des intérêts d'emprunts (due à l'extinction de prêts) et une baisse également des admissions en non valeurs/créances éteintes.

Débat

Monsieur MARTIN souhaite savoir la somme que représentent les impayés.

Le Directeur technique répond que pour 2020 cela a représenté 20 000€.

Monsieur MARTIN demande si des démarches sont effectuées pour recouvrer ce montant.

Le Président répond par l'affirmative en précisant que la trésorerie de Vire est en charge du recouvrement.

Les recettes de l'année 2020 sont en hausses marquées de façon significative par certains postes. En effet, les recettes émanant du poste « Travaux et prestations » ont augmenté s'expliquant par les travaux réalisés essentiellement dans le cadre de la défense incendie des communes (mesures et remplacement de poteaux incendie, réalisation de branchements d'eau pour bâches incendie...).

Le deuxième poste ayant connu une augmentation est celui des ventes d'eau, augmentation probablement liée à la crise COVID et au confinement.

CONCLUSION PARTIE FONCTIONNEMENT

Les pluies importantes au cours de l'hiver 2020-2021 permettent actuellement de restreindre les achats d'eau auprès de La Sienne. Toutefois, il faut rester vigilant pour les semaines à venir.

Pour rappel, le syndicat des Bruyères importe 60% de son eau, mis en distribution, au syndicat de production de La Sienne, représentant environ un volume de 600 000 m³.

PARTIE INVESTISSEMENT

En 2020, le syndicat a terminé une tranche de travaux du programme pluriannuel 2017-2022 : la tranche conditionnelle n° 1 concernant le secteur La Noé à Campeaux s'est achevée au premier semestre.

Cette année 2020, bien que marquée par une baisse des travaux, s'est toutefois illustrée par la mise en route de l'étude portant sur le schéma directeur de l'Eau Potable.

Programme des investissements pour la période 2017-2024

RENOUVELLEMENT CANALISATIONS EAU POTABLE 2017-2024			
TC2	2017-2018	LIAISON BURES CAMPEAUX	546 388,00 €
HORS PROGRAMME	2018	LIAISON LE TOURNEUR - LA FERRIERE HARANG	540 000,00 €
TC3	2019	MALLOUE	309 388,50 €
TC1	2019	CAMPEAUX NORD	260 911,73 €
AVENANT	2021	LA FERRIERE HARANG	180 000,00 €
AVENANT	2021	DANVOU	121 000,00 €
TC4	2023	BURES LES MONTS	411 396,50 €
TF1	2024	MONTCHAMP RD MAISONCELLES	484 559,58 €
TF2	2022	MONTCHAMP MAISONCELLES	277 155,55 €
Total EAU POTABLE			3 130 799,86 €

2021-2024	Maitrise d'œuvre programme pluriannuel	81 000,00 €
2022	Réhabilitation réservoir LA GRAVERIE	220 000,00 €

En 2021, le syndicat des Bruyères effectuera deux tranches de travaux concernant le programme pluriannuel : la rénovation du bourg de La Ferrière-Harang et celle du bourg de Danvou La Ferrière, pour un montant total approximatif de 300 000€ HT.

La réhabilitation totale du réservoir sur tour de La Graverie est prévue pour 2022.

Débat

Monsieur LAFOSSE souhaite savoir ce qui va advenir des antennes existantes sur le réservoir de La Graverie.

Le Directeur technique explique que celles-ci vont être démontées.

Monsieur MAROT-DECAEN demande si des canalisations en fonte existent encore ?

Le Directeur technique indique qu'il y a encore un peu de fonte sur les communes de Sainte Marie Laumont et St Martin Don.

Investissement Eau 2021

	EAU POTABLE	Montant	Subvention	
			taux de prise en charge	montant
RESERVOIR BENY BOCAGE	CLOTURES	4 500,00 €		
MESNIL AUZOUF	CLOTURES	5 500,00 €		
MONTBOSQ	CREATION REGARD POUR COMPTAGE	14 000,00 €		
	RENOUVELLEMENT GROS COMPTEURS	5 000,00 €		
MATERIEL TELESURVEILLANCE	RENOUVELLEMENT LS	5 000,00 €		
STATION	RENOUVELLEMENT ELECTROMECHANIQUE	25 000,00 €		
COMPTEURS	550	35 000,00 €		
MATERIEL RECHERCHE FUITE	STETOPHON 04	1 200,00 €		
	AQUAPHON / CORRELATEUR AC200	12 400,00 €		
D3E	GPS SIG	20 000,00 €		
ATELIER	PIECES DE RESEAUX	50 000,00 €		
DANVOU	RENOUVELLEMENT CANALISATION BOURG	121 000,00 €		
LA FERRIERE HARANG	RENOUVELLEMENT CANALISATION BOURG	180 000,00 €		
SCHEMA DIRECTEUR	ETUDE	30 000,00 €	80%	24 000,00 €
	CAMPAGNE D'ANALYSE CVM	30 000,00 €	80%	24 000,00 €
	MODELISATION DU RESEAU	40 000,00 €	80%	32 000,00 €
	PGSSE	30 000,00 €	80%	24 000,00 €
ETUDE AAC	ETUDE	75 000,00 €	80%	60 000,00 €
MATERIEL	VEHICULE x 2	31 000,00 €		
	Sous-total investissements	714 600,00 €	Ss-total subv.	164 000,00 €
	Total EAU POTABLE			550 600,00 €

Il est à noter que le financement des investissements dits annuels (compteurs, pièces de réseaux, petit matériel, véhicules, matériel de télésurveillance...) est réalisé par autofinancement.

Le Syndicat va poursuivre son schéma directeur de l'Eau Potable. A la conclusion de cette étude, le syndicat sera amené à engager probablement une nouvelle phase de travaux à plusieurs millions d'euros.

Commencée en 2020, l'étude sur le schéma directeur de l'Eau Potable est subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau, tout comme l'est l'étude portant sur l'alimentation des aires de captage.

Débat

Monsieur MARTIN demande ce que signifie le terme de PGSSE ?

Le Directeur technique explique que le terme de PGSSE signifie « Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaires des Eaux ».

Un PGSSE consiste en une approche globale visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine.

Le PGSSE induit la réalisation d'une étude de dangers et la définition d'un plan d'actions concernant l'ensemble du système de production et de distribution d'eau.

Construction de bureaux administratifs

D'autres travaux sont envisagés avec notamment le souhait de construire les nouveaux bureaux administratifs du syndicat à côté de l'atelier technique.

Le Président explique que ce thème a déjà été évoqué l'année précédente, sous l'ancienne mandature. Il réaffirme le besoin de bureaux qui se manifeste de plus en plus, notamment au regard du contexte actuel avec la pandémie.

Le coût de la construction des bureaux est estimé à 350 000€, montant auquel il faut rajouter les aménagements extérieurs, les honoraires de maîtrise d'œuvre et divers.

Débat

Monsieur LOUIS demande la surface des bureaux envisagés.

Le Président répond que la surface serait d'environ 270m². A cette réponse, Monsieur LOUIS souhaite connaître le coût au mètre carré. Le Président informe que cela représente un coût de 1 300€ au mètre carré.

Monsieur MARTIN demande si le fait de favoriser le télétravail nécessite d'avoir autant de bureaux ?

Le Directeur technique précise que le télétravail mis en place n'est que temporaire et répond à une demande gouvernementale pour faire face à la pandémie de COVID 19.

Monsieur HERBERT demande quel est le devenir du syndicat d'eau.

Le Président fait part d'un débat qui porterait sur une proposition de loi portant sur la suppression du transfert automatique en 2026 de l'eau et de l'assainissement aux communautés de communes.

Le Président précise que l'eau est une compétence qui doit être exercée par un service de proximité et que le personnel est voué à rester là où il se trouve actuellement.

Monsieur LEBIS indique qu'actuellement le syndicat des Bruyères s'étend sur deux EPCI. Il n'y a donc pas obligation de transférer la compétence à la communauté de communes.

Monsieur LOUIS signale que, quand bien même la compétence viendrait à être transférée, les services du syndicat des Bruyères resteraient là où ils sont implantés.

Monsieur HERBERT souhaite savoir à quand remonte la dernière hausse du prix du mètre cube d'eau.

Le Directeur technique précise que la dernière hausse du prix du mètre cube d'eau a été votée fin 2019.

Le Président rappelle que le syndicat des Bruyères est tributaire du prix du mètre cube d'eau vendu par le syndicat de production d'eau de La Sienne.

Le Président souhaite connaître la position des délégués présents sur l'intégration du projet de construction des bureaux administratifs dans le budget primitif 2021.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, accepte que ce projet soit intégré dans le budget primitif 2021.

La baisse des travaux en 2020 se caractérise au niveau des recettes par une baisse des amortissements et surtout une absence des subventions d'investissement et d'emprunts (déjà marquée en 2019).

Les recettes étant basées sur l'amortissement, les subventions et les prêts, il faut rester vigilant à échelonner les investissements, pour minimiser l'impact des futurs prêts sur le budget Eau.

Dettes

On constate une diminution de la dette marquée principalement, à partir de 2021, par la fin de deux prêts pour un montant de 8 200€ (intérêts + capital).

Si aucun emprunt n'a été contracté depuis 2018, il se peut qu'il y ait nécessité d'y avoir recours selon les investissements décidés.

BUDGET ASSAINISSEMENT

PARTIE FONCTIONNEMENT

L'année 2020 marque la deuxième année consécutive de baisse des dépenses en fonctionnement. Cette baisse s'explique, entre autres, par la prise en charge par le budget Assainissement des frais émanant du budget Eau (frais concernant les charges salariales et les charges générales) qui est passée de 25% à 20% en 2019.

Débat

Monsieur BACHELOT souhaite savoir à quoi correspondent les « charges à caractère général » en dépenses de fonctionnement.

Il lui est précisé qu'il s'agit de la prise en charge de 20% d'une partie des frais de fonctionnement supportés par le budget Eau. A cela s'ajoutent l'électricité, la télécommunication, le matériel d'entretien, les frais d'analyses...

L'année 2020 se distingue par une augmentation des recettes d'assainissement à mettre en corrélation avec les ventes d'eau qui ont été plus importantes.

Il faut également souligner la présence d'une prime pour épuration que le syndicat a touché pour l'année 2018, d'un montant de 17 167,38€.

Rappelons que seuls peuvent bénéficier de la prime pour épuration les maîtres d'ouvrage publics ou privés des stations de traitement des eaux usées traitant une pollution d'origine domestique.

Pour qu'une station de traitement des eaux usées soit éligible à cette prime, il est nécessaire que :

- la station soit conforme en équipement,
- un bilan réglementaire d'autosurveillance de la station ait été réalisé durant l'année d'activité,
- le formulaire de demande de prime ait été renseigné et retourné à l'Agence de l'Eau avant le 1^{er} avril de l'année suivant l'activité.

Cette prime est calculée en fonction de la pollution domestique éliminée.

Alors que la baisse des dépenses continue en 2020, les recettes ont connu quant à elles une hausse dont l'explication est à mettre en corrélation avec la hausse des ventes d'eau, comme souligné précédemment.

CONCLUSION PARTIE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre de la lutte contre la contamination à la COVID 19, les boues issues du retraitement des eaux usées ne peuvent plus être épandues avant une phase dite

d'hygiénisation. Ainsi les boues de la station d'épuration de Bény-Bocage ont subi une déshydratation par unité mobile, avant d'être acheminées à St Pierre du Regard (dans l'Orne), dans un centre de compostage.

L'usage de ce procédé représente un surcoût dont une partie est prise en charge par l'Agence de l'Eau. En 2019, le prix du mètre cube des boues était de 2.15€ HT. Avec cette nouvelle obligation, le prix du mètre cube évacué augmente de 25€ HT.

L'hygiénisation des boues risque de s'inscrire dans le temps.

Par ailleurs, des tests à la fumée vont être réalisés afin de lutter contre les eaux parasites dans les réseaux d'assainissement présents sur les communes de Vassy, Bény-Bocage et La Graverie. Outre l'optimisation du système d'assainissement, la lutte contre les eaux parasites va permettre également de réduire les coûts de fonctionnement, d'entretien et de maintenance du réseau et des installations.

PARTIE INVESTISSEMENT

L'année 2020 a été une année marquée par très peu de travaux. Toutefois quelques aménagements ont été effectués, notamment la création d'un chemin d'accès à la lagune de Bernières Le Patry.

Il est à noter que depuis 2018, les travaux d'assainissement collectif sont moins importants.

L'évolution des recettes d'investissement se fait au même rythme que celui des dépenses d'investissement. L'absence de travaux se manifeste par l'absence de subventions d'investissement.

Les recettes étant basées sur l'amortissement, les subventions et les prêts, il faudra être vigilant à échelonner les investissements, pour minimiser l'impact des futurs prêts sur le budget Assainissement.

Dette

La dette s'échelonne de façon constante jusqu'en 2025, année à partir de laquelle de fortes annuités arrivent à échéance tous les ans.

Il faut souligner que le prêt de la commune de Vassy, pour sa nouvelle station d'épuration, se terminera en 2027, le plus gros de tous avec une annuité en capital de 53 333,32 €.

L'extinction de certains emprunts permettra au syndicat d'envisager éventuellement des travaux.

Programme des investissements pour 2021

ASSAINISSEMENT		
BERNIERES LE PATRY	CLOTURE	17 551,00 €
VISSOIX	REMISE EN ETAT RAMPE DE DISPERSION	5 200,00 €
MATERIEL TECHNIQUE	CAMERA RIGID 350	491,00 €
STEP VASSY	DEBITMETRE RECIRCULATION	10 000,00 €
VASSY	RESEAU EU ROUTE DE CONDE	30 000,00 €
SCHEMA DIRECTEUR	ETUDE	20 000,00 €
Total Assainissement		83 242,00 €

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le

ID : 014-200062446-20210311-D_EAU_2021_16-DE

L'année 2021 est marquée par l'absence de travaux. Seuls des aménagements sur certains sites sont envisagés : pose d'une clôture à la lagune de Bernières le Patry, pose d'un débitmètre de recirculation à la station d'épuration de Vassy.

Débat

Monsieur MARTIN demande combien de maisons ne sont pas encore raccordées à l'assainissement collectif.

Le Directeur technique précise qu'il reste très peu de maisons non raccordées sur le réseau d'assainissement collectif.

CONCLUSION PARTIE INVESTISSEMENT

Un diagnostic des réseaux va devoir être lancé en 2021 pour se conformer aux demandes des services de l'Etat et être éligible aux subventions pour les futurs travaux.

L'objectif de cette étude diagnostique est de permettre au syndicat de disposer d'un document d'aide à la décision pour la gestion de son système d'assainissement. Si besoin, un programme d'actions pourra être conduit afin de corriger les dysfonctionnements.

Il faudra attendre les conclusions du futur diagnostic pour réaliser les travaux ciblés subventionnables.

Par ailleurs et malgré une capacité de financement faible, le syndicat aurait besoin de faire des travaux sur les réseaux d'eaux usées de Vassy, de Béný-Bocage et de La Graverie.

*Pour copie certifiée conforme,
Le Président
Francis HERMON*



*Certifié exécutoire à la date de transmission à la Sous-Préfecture
Le Président, Francis HERMON*

